

Qu'est-ce que c'est :

Les PLAИ (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) sont réservés aux personnes qui rencontrent des difficultés économiques et sociales. Les bailleurs sociaux gestionnaires de PLAИ louent ces logements à des locataires sous conditions de ressources.

Les + : les loyers sont largement inférieurs au secteur locatif privé.

Les - : l'attente est souvent longue (sur notre territoire, la moyenne est de 3 ans d'attente avant attribution d'un logement social).

Conditions :

Les ressources prises en compte sont celles du ménage (conjoint, concubins, partenaires pacsés) au titre de l'année N-2, soit 2023 pour une demande de logement social déposée en 2025.

Cependant, l'année N-1 peut être prise en considération (soit 2024) si les ressources sont inférieures d'au moins 10 % à celles de 2023.

Plafonds de ressources PLAИ 2025

1 pers.	12 759 €
2 pers.	18 591 €
3 pers.	22 356 €
4 pers.	24 875 €
5 pers.	29 105 €
6 pers.	32 800 €
+	3 657 €

Informations complémentaires :

Pour faciliter vos recherches, téléchargez en bas de page de notre simulateur le listing non exhaustif des contacts utiles et des éventuelles commercialisations en cours.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la Maison de l'Habitat d'Annemasse Agglo :
04 50 87 99 90 - 15 avenue Émile Zola - 74100 – Annemasse.